

Réunion du 26 mars 2024

Le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, à vingt heures et huit minutes, le conseil municipal de Tarentaise s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Mireille TARDY.

Date de convocation du Conseil : le vingt et un mars deux mille vingt-quatre.

Nombre de conseillers en exercice : 9

Présents : Mesdames Mireille TARDY, Danielle RANGER, Bernadette TRANCHAND, Messieurs Mickael BLACHON, Bruno JOURDAT, Pierre LETIEVANT, Christophe PONCET.

Absents : Frédéric DELOLME, pouvoir à Pierre LETIEVANT.

Secrétaire de séance : Bernadette TRANCHAND

Délibération n°9 : (2024-014a)

Objet : Vote du compte Financier Unique : Budget Communal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le Code des juridictions financières ;

Vu l'article 60 de la loi de finances n°63-156 du 23 février 1963,

Vu l'article 242 de la loi de finances de 2019 modifié par l'article 145 de la loi du 30 décembre 2022 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération du 16 novembre 2022 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2023 de la commune de Tarentaise ;

Vu le Compte Financier Unique de la commune de Tarentaise ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le Conseil va donc délibérer, pour la 1ère fois, sur ce nouveau document qui remplace le compte administratif et le compte de gestion.

Le CFU est présenté pour le budget principal.

Les résultats, pour l'exercice 2023, des CFU sont présentés pour chaque budget et sont accompagnés d'un rapport de présentation, annexé à la délibération.

BUDGET COMMUNAL 2023

COMMUNE DE TARENDAISE - BUDGET COMMUNAL - CFU - 2023

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	309 854,27	410 370,00	720 224,27
	Recettes réalisées (1)	B	239 233,76	610 384,91	849 618,67
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	243 260,00	428 313,00	671 573,00
	Dépenses réalisées (1)	E	134 313,25	483 349,54	617 662,79
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats		G = B - E	104 920,51	127 035,37	231 955,88
Résultats antérieurs reportés		H	-66 505,27	20 921,41	-45 583,86
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)		G + H	38 415,24	147 956,78	186 372,02
Différence entre les restes à réaliser		I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé		G + H + I	38 415,24	147 956,78	186 372,02

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

page 6

FONCTIONNEMENT COMMUNAL CA 2023							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
11	Charges à caractère général	177 507,00	158 884,19	13	Atténuations de produits	7 000,00	11 609,00
12	Charges de personnel	142 600,00	126 368,26	70	Produits des services et du domaine	31 200,00	59 405,72
14	Atténuations de produits	-	-	73	Produits fiscaux	198 411,00	209 110,46
22	Dépenses imprévues	-	-	74	Dotations, subventions et participations	109 759,00	110 039,03
65	Autres charges de gestion courante	42 956,00	41 297,04	75	Autres produits de gestion courante	9 000,00	62 013,71
66	Charges financières	2 500,00	1 858,46	76	Produits financiers	-	-
67	Charges exceptionnelles	-	150 000,00	77	Produits exceptionnels	5 000,00	152 455,08
68	Dotations aux provisions	50,00	0,00	78	Reprises de provisions	-	-
Total des opérations réelles		365 613,00	478 407,95	Total des opérations réelles		360 370,00	604 633,00
023	Virement à la section d'investissement	55 500,00	-	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00	5 751,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 200,00	4 941,59	Total des opérations d'ordre		50 000,00	5 751,91
Total des opérations d'ordre		62 700,00	4 941,59	Total des opérations d'ordre		50 000,00	5 751,91
2	Résultat reporté N-1 (si négatif)	-	-	2	Résultat reporté N-1 (si positif)	20 921,41	-
Total général		428 313,00	483 349,54	Total général		431 291,41	610 384,91
						Excédent de Fonctionnement avant Report N-1	127 035,37
						Excédent à reporter	2 978,41

INVESTISSEMENT COMMUNAL CA 2023							
Dépenses				Recettes			
chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants	chapitre	Libellé Chapitre	Budget	Montants
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	-	-	13	Subvention d'investissement	13 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	4 260,00	4 260,00	16	Produits d'emprunt	-	-
21	Immobilisations corporelles	120 500,00	13 607,80	20	Subventions incorporelles	-	-
23	Immobilisations en cours	-	-	21	Immobilisations corporelles	-	24 669,33
Total des dépenses d'équipement		124 760,00	17 867,80	23	Immobilisation en cours	-	-
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	-	Total recettes d'équipement		13 000,00	24 669,33
13	Subvention d'investissement	-	-	10	Dotations Fonds divers Réserves	17 649,00	17 786,90
16	Remboursements d'emprunt	117 000,00	116 445,45	1068	Excédent de fonctionnement	66 505,27	66 505,27
26	Participations	-	-	165	Dépôts cautionnement reçus	-	-
27	Autres immobilisations financières	-	-	024	Produits de cession	150 000,00	-
20	Dépenses imprévues	-	-	Total des dépenses financières		234 154,27	84 292,17
Total des dépenses financières		118 500,00	116 445,45	Total des recettes d'investissement		247 154,27	108 961,50
Total des dépenses réelles d'investissement		243 260,00	134 313,25	040	Virement de la section de fonctionnement	55 500,00	-
040	Transferts en section de fonctionnement	-	-	040	Opérations d'ordre entre sections	6 200,00	4 941,59
041	Opérations patrimoniales	-	-	041	Opérations patrimoniale	-	-
192	Neutralisations et régularisations d'opérations	-	-	192	Neutralisations et régularisations d'opérations	-	125 330,67
Total des opérations d'ordre		0	0	Total des opérations d'ordre		62 700,00	130 272,26
1	Résultat reporté N-1 (si négatif)	66 505,27	-	1	Résultat reporté N-1 (si positif)	-	-
Total général		309 765,27	134 313,25	Total général		309 854,27	239 233,76
						Excédent avant RAN	104 920,51
						Résultat Profit Investissement	89
							38 415,24

Total cumulé des deux sections	738 078,27	617 662,79	Total cumulé des deux sections	431 380,41	849 618,67
			RESULTAT COMMUNAL GLOBAL	3 067,41	186 372,02

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le compte financier unique pour le budget communal,
DONNE pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie certifiée conforme
À Tarentaise, le 27/03/2024

*Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le 09/04/2024
et affichage en mairie le même jour*

Mireille TARDY,
Maire de Tarentaise



Bernadette TRANCHAND,
Secrétaire de séance

